



La fibre optique est un mince fil de verre transportant des données informatiques à la vitesse de la lumière protégé par une gaine.

Que d'avantages ! comme la rapidité ou une meilleure durée de vie, un accès facilité aux services de médecine d'éducation...

Pour en savoir, cliquez ici.

Vous être locataire ? Consultez la carte spécialement conçue pour les locataires en cliquant sur ce lien

LA FIBRE OPTIQUE QU'EST CE QUE C'EST ?

Aucune obligation actuellement de passer à la fibre, mais ce sera indispensable avec l'arrêt du téléphone fixe sur cuivre.

Pour en savoir cliquer ici.

Vous êtes bailleur ou propriétaire ? Allez regarder la carte "comment avoir la fibre ?"

